

STOP AU SABORDAGE DE LA DGFIP

AU COMMENCEMENT ÉTAIT LE MÉPRIS...

- ➔ **SABOTAGE OU MÉPRIS**, le calendrier choisi par la direction a placé le conseil de promotion cinq jours avant l'évaluation écrite des compétences, obligeant les élus à choisir entre préparation sereine du conseil ou de l'écrit.
- ➔ **LE GARDIEN DU TEMPLE MENACE D'UN ARRÊT DU CONSEIL (ça tourne mal)** : Michel Ramir, autoproclamé gardien du temple, a menacé d'arrêter la séance au bout de 20 secondes de liminaire prétextant que les phrases de contextualisation sont hors du champ de l'instance « *technique et non sociale* ». Après quelques coups de fil et une concertation intersyndicale, le conseil est reparti comme en quarante.
- ➔ **« C'EST DENSE, ÇA FAIT PLAISIR, ÇA MONTRE QUE C'EST SÉRIEUX »** : Fin de non-recevoir sur le rallongement de la scolarité et la mise en place de plus de TTA en GF et CF : malgré la surcharge nuisant à la pédagogie, le raccourcissement de la scolarité a été décidée à des échelons qui dépassent la direction de l'ENFiP.
- ➔ **« BIENVENUE DANS LE MONDE DES POSTES AU CHOIX »** : renvoyant la faute sur les RH de la Centrale et des DNS qui ne « *jouent pas le jeu* » en convoquant les candidats en présentiel sur leurs heures de formation, la direction de l'ENFiP refuse catégoriquement d'accorder des autorisations d'absence pour préparer et se rendre aux entretiens, y compris pour les collègues clermontois.
- ➔ **N'OUBLIEZ PAS DE VENIR HABILLÉS DE VIOLET** : Sur la question des collègues enceintes, l'ENFiP cumule l'excuse de l'impossibilité d'individualiser 1500 scolarités et la minimisation des problèmes qu'elles rencontrent en nous disant que seuls deux dossiers seulement leur auraient été remontés. Mme Cartier s'engage à recevoir individuellement toutes les doléances et réclamations des collègues enceintes, mais refuse catégoriquement d'adapter leur mode d'évaluation pour éviter des redoublements inutiles et un stress accru.
- ➔ **VOUS ÊTES LIBRES DE FAIRE CE QU'ON VOUS DIRA DE FAIRE** : sur la liberté pédagogique des formateurs, l'ENFiP maintient que par souci d'égalité le seul support doit être le support pédagogique agréé mais concède qu'un schéma bien réalisé permet parfois de résumer six heures de cours.
- 🗣️ **LA CGT FINANCES PUBLIQUES** condamne un non-dialogue social et une instance, qui sous prétexte d'être une instance technique et non sociale, n'a pas de but décisionnel et pour laquelle M. Ramir ne prend pas d'engagement concret.
- 🗣️ **LA CGT FINANCES PUBLIQUES** maintient sa position sur la nécessité d'une scolarité prolongée avec plus de TTA pour les stagiaires en contrôle et gestion fiscale, pensée sur la base de l'intérêt pédagogique et professionnel des stagiaires et dénonce une perte de sens de la formation.
- 🗣️ **LA CGT FINANCES PUBLIQUES** dénonce le refus d'autorisations d'absence pour préparer et passer les entretiens pour les candidatures sur les postes au choix, poussant à la fraude aux motifs d'absence, du fait d'un dispositif inadapté et pénalisant les stagiaires vis-à-vis des mutations internes.
- 🗣️ **LA CGT FINANCES PUBLIQUES** exige une adaptation du mode d'évaluation des collègues enceintes prenant en compte les situations particulières afin de préserver au mieux le déroulé des carrières et la santé des stagiaires.
- 🗣️ **LA CGT FINANCES PUBLIQUES** défend l'idée d'une formation professionnalisante de qualité préparant et armant les stagiaires pour leur métier, au service de l'intérêt général.